

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
 DU BASSIN AUTERIVAIN  
 HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	38	45

**N° 99/2018**

**OBJET : Détermination des montants à reverser aux communes de la CCBA au titre de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire pour l'exercice 2018**

**L'an deux mille dix-huit et le 12 avril à 20h30,**

**Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 05 avril 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Cathy HOAREAU, Danielle TENSA, Monique DUPRAT, Joséphine ZAMPESE, Annick MELINAT, Nadine BARRE, Pierrette HENDRICK, Monique COURBIERES, Marie-Christine ARAZILS, Céline GABRIEL, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL MAZZOLO, Catherine MONIER, Nadia ESTANG.

Messieurs René PACHER, René AZEMA, Joël MASSACRIER, Gilles COMBES, Philippe FOURMENTIN, Dominique BLANCHOT, Jean CHENIN, Jean-Louis REMY, Sébastien VINCINI, Régis GRANGE, Franck MUNIGLIA, Guy VESELY, Jean-Claude ROUANE, Floréal MUNOZ, Serge DEJEAN, Joël CAZAJUS, Serge DEMANGE, Bernard TISSEIRE, Pierre-Yves CAILLAT, Wilfrid PASQUET, Serge BAURENS, Claude DIDIER, Jean-Claude BLANC, Denis BEZIAT.

**ABSENTS AVEC PROCURATION** : Mr Pascal TATIBOUET donne procuration à Mme Joséphine ZAMPESE, Mr Patrick CASTRO donne procuration à Mme Danielle TENSA, Mr Pascal BAYONI donne procuration à Mr Dominique BLANCHOT, Mr Michel ZDAN donne procuration à Mr Bernard TISSEIRE, Mr René MARCHAND donne procuration à Mme Nathalie LAVAIL MAZZOLO, Mme Sabine PARACHE donne procuration à Mme Nadia ESTANG, Mr Michel COURTIADÉ donne procuration à Mr Denis BEZIAT.

**ABSENTS EXCUSES** : Monsieur Patrick LACAMPAGNE.

**ABSENTS NON EXCUSES** : Messieurs Serge MARQUIER, Jean DELCASSE.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Monsieur Danielle TENSA a été nommé secrétaire de séance.**

**Attribution de compensation 2018**

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée que suite aux différentes compétences transférées à l'EPCI, le montant des attributions de compensation reversée aux communs membres a été modifié en accord avec les différents rapports de la CLECT approuvés par le conseil communautaire.

Il est proposé aux membres de l'assemblée un récapitulatif du montant des attributions de compensation à reverser aux communes pour l'exercice 2018 :

Communes	Attribution de compensation
Auragne	<b>-1993.13</b>
Auribail	19515
Auterive	795 411.98
Beaumont sur lèze	<b>-65759.84</b>
Caujac	<b>-9357.27</b>
Cintegabelle	155077.49
Esperce	<b>-2582.94</b>
Gaillac Toulza	51217.47
Grazac	23530.19
Grépiac	20950.59
Labruyère Dorsa	<b>-2240.75</b>
Lagardelle	3494.75

Lagrace Dieu	-6420.63
Marliac	2325.22
Mauressac	9976.85
Miremont	-9138.51
Puydaniel	6395.21
Venerque	103526.32
Vernet	-17490.43
<b>Total</b>	<b>1 069 447.57€</b>

### Dotation de solidarité communautaire 2018

Monsieur le Président rappelle que jusqu'en 2017, année de transition suite à la fusion, un montant de DSC était reversé aux communes membres de la CCVA. Afin de respecter les dispositions réglementaires, à partir de 2018, la DSC doit être reversée à l'ensemble des communes membres de la CCBA en application d'un indice synthétique. Le montant de l'enveloppe est maintenu à 834 200€ par application d'un système de garantie.

Les communes membres de la CCVA perdraient de la DSC en raison de l'élargissement des bénéficiaires et surtout des changements de critères.

Afin de limiter cette perte, ces communes bénéficient en 2018 de 90% du montant perçu en 2016.

Il est proposé aux membres de l'assemblée de fixer le montant de la DSC à verser aux communes pour l'exercice 2018 de la manière suivante :

Communes	DSC
Auragne	22 918
Auribail	3 013
Auterive	328 008
Beaumont sur lèze	16 784
Caujac	26 207
Cintegabelle	110 242
Esperce	20 707
Gaillac Toulza	43 908
Grazac	25 009
Grépiac	36 446
Labruyère Dorsa	15 329
Lagardelle	23 025
Lagrace Dieu	20 316
Marliac	4 872
Mauressac	20 504
Miremont	54 943
Puydaniel	21 372
Venerque	20 864
Vernet	19 734
<b>Total</b>	<b>834 200</b>

Après en avoir débattu, au titre de l'année 2018, le Conseil Communautaire, à l'unanimité:

**DECIDE** de voter le montant des attributions de compensation à reverser aux communes membres de la CCBA pour l'exercice 2018 comme indiqué ci-avant

**DECIDE** de voter le montant de la Dotation de solidarité Communautaire à reverser aux communes membres de la CCBA pour l'exercice 2018 comme indiqué ci-avant

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,  
 Serge BAURENS